

Conseil d'école du 7 novembre 2014

Liste des présents :

Enseignantes: Florence Ghisolfi ; Olivia Bouzon ; Karine Jean ; Anne Lambert

Adjointe aux affaires scolaires Annie Vuillermoz

Conseiller municipal : Arnaud Briat

Chef de service vie scolaire : Frédérique Pattyn

ATSEM : Laetitia Di Gioia ; Marylène Beltrami

Parents d'élèves délégués : Christelle Jehan ; Gaëlle Berlioz ; Anne Doudard Gallic ; Caroline Chabert ;
Emmanuelle Bourgeois, Julie Labat, Julie Cournut

Effectifs

Karine Jean : 29 petits

Olivia Bouzon + Karine Ribouton : 28 enfants dont 13 petits et 15 moyens

Florence Ghisolfi et Véronique Chirat : 29 moyens

Catherine Nicoleau et Véronique De Montaudry : 28 enfants dont 10 moyens et 18 grands

Anne Lambert : 28 enfants dont 6 moyens et 22 grands

Règlement intérieur

Nouveau règlement adopté à l'unanimité

Il se trouve sur le blog et est affiché à l'entrée de l'école

Quelques modifications ont été apportées cette année – les parents sont invités à le lire.

Résultats des élections

257 électeurs, 92 votants dont 5 nuls

35.8% de participation (en hausse par rapport aux années précédentes)

Intégration des élèves porteurs de handicap

Il y a un enfant porteur de handicap pour lequel un Projet Personnel de Scolarisation (PPS) a été mis en place. Une Aide de Vie Scolaire (AVS) de 18h a été accordée pour l'année scolaire 2014/2015 afin d'accompagner cet enfant dans sa scolarité – Comme l'enfant est scolarisé à tps plein, il reste 1 matin et 1 après-midi sans AVS.

Organisation des activités pédagogiques complémentaires (APC)

1H d'APC requise par semaine

Le projet a été validé par l'Inspection Académique mais il reste quelques ajustements à apporter pour l'APC ayant lieu sur les heures de péri-éducatif.

Chaque séance d'APC est de 30 minutes, or le péri éducatif dure 45 minutes ce qui entraîne une discontinuité de prise en charge de l'enfant. Pour l'instant les enfants sont réintégrés en cours de péri-éducatif mais l'école doit faire une proposition à l'inspecteur.

Les classes de Karine, Olivia et Florence travaillent sur l'autonomie. Karine prendra également des enfants de Florence qui ont des difficultés particulières à partir de cette période.

Les moyens/grands (classes de Catherine et Véronique) travaillent sur écriture des lettres, le prénom et travail sur l'ordinateur.

Les grands d'Anne travaillent sur l'écriture du prénom, tenue du crayon, prénom sur l'ordi, Elle prendra les moyens plus tard.

Horaires :

Karine : jeudi et vendredi 2x 30minutes de 15h45 à 16h15

Véronique Chirat (pour la classe de Florence) : 30 minutes le vendredi de 15h45 à 16h15

Olivia le vendredi de 15h45 à 16h15

Catherine : jeudi de 12h50 à 13h20

Véronique de Montaudry: le mardi de 12h50 à 13h20

Anne : 2 x 30 minutes mardi et jeudi de 12h50 à 13h20

Budget de l'école

Budget de la mairie : 5254 € (pour fournitures pédagogiques)

Car : 2500€

Intervenants (spectacles) : 5000€

Intervenants (autre): 2500€

Coopérative école + coopérative classe : alimentée par les dons des parents (environ 200/250 euros par classe par an)

Participation du sou des écoles : 3100€ (en 2013/14)

Ces recettes financent :

- Sorties : cirque Gruss
- 10 interventions cirque avec spectacle le 3 avril 2015 après-midi (salle du Bresson) – débutent en janvier
- Intervention vélo (6 séances par classe en mai juin) – intervenant d'Allevard - Il prête casque + vélos - Intervention en demi classe (30 minutes par enfant x 6 séances)

1^{ère} alerte incendie

3 obligatoires par an dont 1 obligatoire dans le mois de la rentrée.

Le premier entraînement a eu lieu le mardi 4 novembre.

Bilan : sortie un peu lente par rapport à l'an dernier 1min 29s - tout le monde est sorti

Alerte Richter (simulation séisme) à faire : 1 fois par an

PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité): en cours de rédaction ; sera présenté en 2ème conseil d'école

Fonctionnement des ATSEM

Il y a 4 ATSEM pour 5 classes. Les 2 classes de moyens-grands se partagent une ATSEM. Le mercredi, les 3 ATSEM des petits et moyens vont à tour de rôle chez les moyens-grands. Tous les matins pendant 30 min l'ATSEM des moyens de Florence va dans les classes de moyens-grands.

Un roulement des ATSEM a également été mis en place par période de 9 semaines afin d'être mieux préparées en cas d'absence de l'une d'entre elles. Ainsi les ATSEM connaîtront le mode de fonctionnement de chaque classe. Le prochain changement aura lieu le lundi 17 novembre.

Plan vigipirate

Renforcé depuis septembre. Les écoles ont reçu des recommandations pour augmenter les mesures de sécurité aux abords et dans les établissements scolaires. Ces recommandations ne sont pas

obligatoires pour l'instant. La mairie pourrait envisager d'augmenter la présence de personnels communaux si des mesures de sécurité additionnelles devenaient obligatoires.

L'école propose, en premier lieu, de mettre une personne la porte à 11h25, 15h40 et 16h30 afin de mieux contrôler les entrées dans l'établissement. Il y a déjà une personne (ATSEM ou directrice) postée à l'entrée de l'école de 8h20 à 8h40 et de 13h20 à 13h40. Cette mesure de sécurité avait été prise il y a plusieurs années afin de prévenir la sortie éventuelle d'un enfant après avoir été déposé par ses parents.

Il pourrait également être envisagé de mettre des barrières aux abords de l'école. Une réflexion a été entreprise avec la mairie à ce sujet.

Rôle de la maternelle dans le passage au CP

Plusieurs parents ont constaté que la transition de la maternelle au CP est difficile et ont cherché à comprendre pourquoi et comment améliorer la situation.

Les enseignantes informent les parents d'élèves qu'elles n'ont aucun retour de l'école élémentaire sur les difficultés rencontrées par les enfants au CP.

Le CP demande beaucoup de concentration, les enfants doivent rester assis et travaillent sur une même activité pendant des temps plus longs. Surgissent les problèmes de concentration, tenue du stylo, problèmes d'écriture...

Les enseignantes confirment que les temps d'activité sont plus courts en maternelle, les récréations plus longues.

En grande section, Anne fait évoluer le temps de travail (+ court en début d'année, puis augmente). Ce rythme est toutefois moins soutenu qu'en élémentaire où les programmes sont très chargés. Les enseignantes de maternelle autorisent les mouvements et changent souvent d'activité car cela est approprié à l'âge des enfants.

Afin de préparer cette transition, des conseils de cycles sont prévus entre enseignantes de maternelle et de l'élémentaire. Les enseignantes de maternelle nous informent qu'il y a un manque de volonté de la part des maitresses d'élémentaire et qu'un seul conseil de cycle a lieu depuis quelques années.

Les enseignantes de la maternelle l'ont déjà signalé à leur inspecteur.

Les enseignantes de maternelle seraient prêtes à mettre en place une période de transition dans les derniers mois de l'année scolaire, notamment à faire des échanges de classes avec le CP sur quelques demi-journées.

Au Touvet, l'école élémentaire travaille avec le collège afin de préparer la transition du CM2 à la 6^{ème}. Cette approche semble avoir des retours positifs. La maternelle et l'élémentaire pourraient s'en inspirer afin de mieux préparer les enfants au passage de la grande section au CP.

Or les enseignantes de maternelle informent les parents d'élèves que les visites de l'école élémentaires sont devenues difficiles ces dernières années.

Il est convenu que les parents d'élèves délégués relayeront ces difficultés au conseil d'école de l'élémentaire et que les enseignantes de grande section essaieront à nouveau de se rapprocher des enseignantes de CP.

A noter : Les textes du nouveau programme pour septembre 2015 indiquent qu'il doit y avoir des liens entre école primaire et maternelle mais restent très vagues.

Concernant les problèmes d'écriture, les maitresses rencontrent effectivement des difficultés car les enfants tiennent mal leur stylo et écrivent les lettres à l'envers. Ce sont des compétences qui sont travaillées mais difficiles à faire acquérir aux enfants qui prennent de mauvaises habitudes depuis leur plus jeune âge. Une supervision constante et quasi-individuelle des enfants qui rencontrent ces difficultés serait nécessaire mais est impossible avec les effectifs actuels des classes.

Activités péri-éducatives : programme, intervenants, objectifs

Les parents d'élèves délégués demandent que plus d'information soit diffusée sur le contenu et le déroulement des activités péri-éducatives.

Le cycle 1 se terminera le 14 novembre (cycles de 9 semaines en 2014/2015) - Les activités sont calées sur les rotations des ATSEM.

Programme pré-défini en début d'année pour le 1^{er} cycle : Ateliers libres pour permettre aux enfants d'aller d'une activité à l'autre.

Période 2 à partir du 17 novembre : activités autour du livre, conte, écriture + art plastique + thématiques (créations autour de thèmes choisis par les ATSEM + jeux (voire sports))

Mme Pattyn travaille avec les ATSEM afin de proposer des activités variées, appropriées à l'âge et aux intérêts des enfants.

Les enseignantes suggèrent à la mairie d'inclure l'anglais dans les activités péri-éducatives. Cette proposition reçoit un accueil très favorable des parents d'élèves délégués.

Réflexion par rapport aux assouplissements de la réforme

Les parents d'élèves délégués souhaitent connaître les possibilités d'assouplissements de la réforme pour la maternelle.

ATSEM, enseignantes et parents d'élèves souhaitent que la possibilité de dissocier maternelle et élémentaire soit étudiée lors des futurs assouplissements.

Tout changement de rythme avait été écarté pour la rentrée 2014 lors des réunions du Projet Educatif Territorial car un temps de réflexion plus long est nécessaire pour modifier le schéma actuel ; les dispositifs actuels, bien que perfectibles, fonctionnent. Les assouplissements et autres adaptations seront étudiées au cours de l'année 2014/2015 en concertation avec les parents d'élèves, enseignants et autres acteurs de la vie scolaire.

Prochaine réunion du projet éducatif territorial : 4 décembre

Le bilan des nouveaux rythmes scolaires reste le même en maternelle : absentéisme encore constaté les mercredis, enfants fatigués les jeudis, enseignements pénalisés.

Les parents d'élèves délégués demandent si la mairie offrira la possibilité aux parents de venir chercher leurs enfants le mercredi après la cantine ou la possibilité de commencer la garderie dès 7h30 le mercredi. La mairie ne peut répondre favorablement à ces demandes pour des raisons de budget.

Prochain conseil d'école le : vendredi 13 mars 2015